



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E143005

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2023

ÉDITÉ LE 05/10/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC B

Siret : 491 749 636 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9032112

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 116595704

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 116595704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : ENERGETIQUES MAINTENANCES DEPANNAGES

1593 ROUTE D'AVIGNON  
84320 ENTRAIGUES SUR SORGUES

Téléphone : 04 90 13 78 72

Fax :

Portable : 06 11 67 31 05

Site Internet :

E-mail : fabienmartin84@hotmail.fr

Responsabilité légale :

MARTIN FABIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 26/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.